

22^{ème} TOUR BOISCHAUT CHAMPAGNE BRENNE

sam 11 & dim 12
JUN 2022

DOSSIER DE CANDIDATURE



La seule course cycliste à étapes du département de l'Indre
Epreuve en 3 étapes (2, 3, J & PCO) par équipes de 5 coureurs

Samedi 11 juin 2022

LEVROUX - LEVROUX

Etape en ligne de 121,2 kms

Départ 15h - Arrivée 18h

Dimanche 12 juin 2022

AZAY-LE-FERRON - OBTERRE

CLM par équipe de 10 kms

Départ 9h - Arrivée 10h30

Dimanche 12 juin 2022

CHATILLON-SUR-INDRE - VALENCAY

Etape en ligne de 106,7 kms

Départ 14h30 - Arrivée 17h

VILLAGE DEPART (samedi 11 juin 2022)
place de la République - LEVROUX

CARAVANE PUBLICITAIRE (étapes en ligne)
30 minutes avant la course



AG2R LA MONDIALE



cocorel



LABORATOIRES FENIOUX



INTERSPORT
CAP SUD - ST MAUR



CEV
COMMUNALITE DE COMMUNES
ECUILLE - VALENCAY



Intermarché
CHATILLON SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Intermarché
VALENCAY SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Ville de
LEVROUX



Cœur de
Brenne
COMMUNAUTE DE COMMUNES



CHATILLON
SUR INDRE



VILLE DE
Valençay



Centre-
Val de Loire
www.regioncentre-valde Loire.fr



VELO CLUB
CHATILLONNAIS



CYCLO - MARCHÉ
LE POINÇONNET



FO



france
bleu
berry



la Nouvelle
République
www.lanouvellerepublique.fr



bip TV



tourbcb.free.fr



Présentation du Tour BCB

Le Tour Boischaud Champagne Brenne est une épreuve cycliste par étapes régionale créée par le Vélo Club Châtillonnais en 2000. Elle se déroule sur le quart nord-ouest du département de l'Indre durant un week-end du mois de juin. Elle est ouverte aux coureurs de 2^{ème} et 3^{ème} Catégories, Juniors et Pass'Cyclisme Open licenciés à la Fédération Française de Cyclisme.

Elle se compose de 3 étapes disputées sur 2 jours. 26 équipes composées de 5 coureurs (limité à 2 coureurs de 2^{ème} catégorie par équipe) venant de toute la France vont se disputer les victoires mais aussi les 9 maillots de leaders attribués à chaque étape de la seule course à étapes du Département de l'Indre.

Cette épreuve a pour but d'offrir aux compétiteurs amateurs une épreuve de qualité avec l'environnement et les structures d'une compétition de haut niveau professionnel.

Sommaire

Présentation du Tour BCB	2
1 ^{ère} étape (profil)	2
1 ^{ère} étape (itinéraire)	3
1 ^{ère} étape (plan du parcours)	4
Hébergement et restauration des équipes	5
2 ^{ème} étape (profil)	5
2 ^{ème} étape (itinéraire et plan du parcours)	6
Photos de l'édition 2021	7
3 ^{ème} étape (profil)	7
3 ^{ème} étape (itinéraire)	8
3 ^{ème} étape (plan du parcours)	9
Le règlement	10
Annexe 1: les prix	12
Annexe 2 : les consignes de sécurité	12
Fiche de candidature	13

Les étapes du 22^{ème} Tour BCB

1^{ère} étape

Samedi 11 juin 2022
LEVROUX > LEVROUX
 Etape en ligne de 121,2 kms

Pages 2 - 3 - 4

2^{ème} étape

Dimanche 12 juin 2022 matin
AZAY-LE-FERRON > OBTERRE
 CLM par équipes de 10 kms

Pages 5 - 6

3^{ème} étape

Dimanche 12 juin 2022 après-midi
CHATILLON-SUR-INDRE > VALENCAY
 Etape en ligne de 106,7 kms

Pages 7 - 8 - 9

LEVROUX > LEVROUX - 121,2 kms

Samedi 11 juin 2022

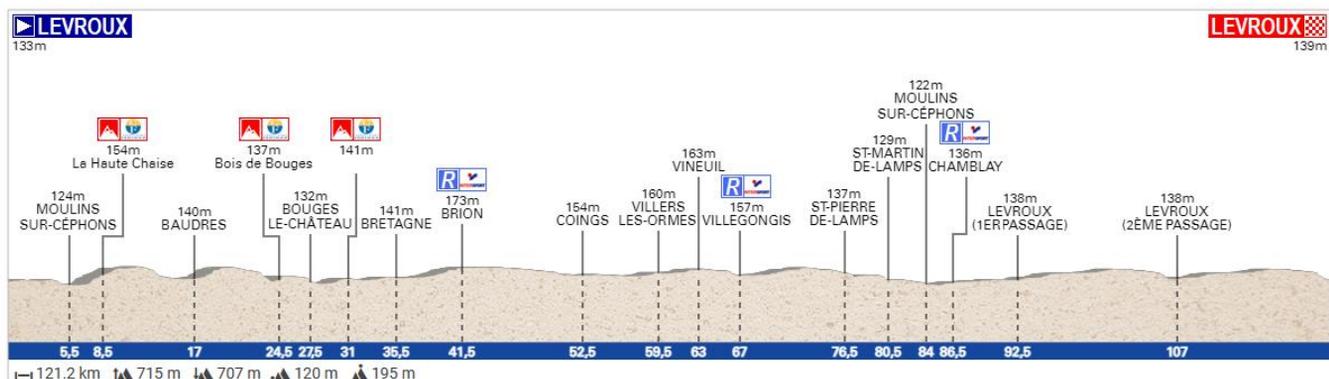
Type **Etape en ligne**
 Distance **121,2 kms**
 Départ **Levroux** ⌚ **15:00**
 Arrivée **Levroux** ⌚ **18:00**

RUSH			
1	Km 41,4	2	Km 66,8
3	Km 86,4		

GRIMPEUR			
1	Km 8,4	2	Km 24,7
3	Km 30,8		



Le profil



Tour Boischaut Champagne Brenne

Samedi 11 juin et dimanche 12 juin 2022



L'itinéraire

Kilomètres		Lieu de passage				Horaires			
A faire	Faits					Caravane	40 km/h	42 km/h	
1,1		LEVROUX				▶ DEPART FICTIF	14:10	14:45	14:45
Place de la République - Rue Gambetta - Rue Pasteur									
121,2	0	VC4	LEVROUX	Km0	DEPART REEL	14:15	15:00	15:00	
118,1	3,1		Carrefour VC4 - VC6	→		14:19	15:04	15:04	
115,7	5,5	VC6	MOULINS-SUR-CEPHONS VC6 - D8	→		14:22	15:08	15:07	
115,4	5,8	D8	Carrefour D8 - D23	↗		14:23	15:08	15:08	
114,8	6,4	D23	Carrefour D23 - VC23	↖		14:24	15:09	15:09	
112,8	8,4	VC23	La Haute Chaise	↖	GRIMPEUR	14:27	15:12	15:12	
112,6	8,6		Les Bois de Grammont VC23 - VC1	→		14:27	15:12	15:12	
111	10,2	VC1	Carrefour VC1 - D34A	↖		14:29	15:15	15:14	
108,1	13,1	D34A	Carrefour D34A - D34	→		14:33	15:19	15:18	
106,9	14,3	D34	Carrefour D34 - VC113	↖		14:35	15:21	15:20	
106,4	14,8	VC113	Carrefour VC113 - VC102	→		14:36	15:22	15:21	
106,1	15,1	VC102	Carrefour VC102 - VC10 - VC12	→		14:36	15:22	15:21	
104,9	16,3	VC12	Carrefour Rue de la Garenne VC12 - D23A	→		14:38	15:24	15:23	
104,4	16,8	D23A	BAUDRES D23A - D34	↖		14:39	15:25	15:24	
102,4	18,8	D34	Carrefour D34 - D956	→		14:42	15:28	15:27	
97,8	23,4		ROUVRES-LES-BOIS			14:48	15:35	15:33	
96,9	24,3		Carrefour D34 - D37	→		14:49	15:36	15:34	
96,5	24,7	D37	Bois de Bouges	↖	GRIMPEUR	14:50	15:37	15:35	
93,6	27,6		BOUGES-LE-CHATEAU D37 - Route de Sainte-Colombe	↖		14:54	15:41	15:39	
93,5	27,7		Carrefour D37 - D2	↖		14:54	15:41	15:39	
92,9	28,3	D2	Carrefour D2 - D37	↖		14:55	15:42	15:40	
90,4	30,8	D37		↖	GRIMPEUR	14:59	15:46	15:44	
89,8	31,4		Carrefour D37 - CE1	↖		15:00	15:47	15:45	
88,9	32,3	CE1	Carrefour CE1 - CR	→		15:01	15:48	15:46	
87,9	33,3	CR	Cigognolle CR - CE2			15:02	15:50	15:47	
87,4	33,8	CE2	Carrefour CE2 - D926	→		15:03	15:50	15:48	
85,6	35,6	D926	BRETAGNE D926 - D37	↖		15:06	15:53	15:51	
80,1	41,1	D37	BRION D37 - D8	↖		15:14	16:01	15:59	
79,8	41,4	D8		↖	RUSH	15:14	16:02	15:59	
79,5	41,7		Carrefour D8 - D27	↖		15:14	16:02	15:59	
79,4	41,8	D27	Carrefour D27 - D8B	↖		15:15	16:02	16:00	
69,7	51,5	D8B	Carrefour D8B - D80A	→		15:29	16:17	16:14	
68,8	52,4	D80A	COINGS D80A - D80	↖		15:30	16:18	16:15	
67,4	53,8	D80	Carrefour D80 - D77A	→		15:32	16:20	16:17	
64,2	57		Carrefour D80 - D956	→		15:36	16:25	16:21	
62,3	58,9		Carrefour D80 - D64	→		15:39	16:28	16:24	
61,7	59,5	D64	VILLERS-LES-ORMES D64 - D77	→		15:40	16:29	16:25	
58,4	62,8	D77	Carrefour D77 - VC2	↗		15:45	16:34	16:30	
58	63,2		VINEUIL D77 - D7	↖		15:45	16:34	16:30	
55	66,2	D7	Carrefour D7 - D27	↖		15:50	16:39	16:35	
54,4	66,8		VILLEGONGIS	↖	RUSH	16:05	16:40	16:35	
50	71,2		FRANCILLON			16:12	16:46	16:42	
48,7	72,5		Carrefour D7 - D926	↖		16:14	16:48	16:44	
47,8	73,4		Carrefour D7 - VC2	↖		16:15	16:50	16:45	
44,6	76,6	VC2	SAINT-PIERRE DE LAMPS VC2 - D28	↗		16:20	16:55	16:50	
43,8	77,4	D28	Carrefour D28 - D23	↗		16:21	16:56	16:51	
42,7	78,5		Carrefour D28 - D7	↖		16:22	16:57	16:52	
40,6	80,6	D7	SAINT-MARTIN DE LAMPS D7 - D23	→		16:25	17:01	16:55	
38,4	82,8	D23	Carrefour D23 - VC7	↖		16:28	17:04	16:58	
37,2	84		MOULINS-SUR-CEPHONS D23 - D8	↖		16:30	17:06	17:00	
36,8	84,4	D8	Carrefour D8 - VC6	↗		16:31	17:06	17:01	
34,8	86,4	VC6	Chamblay	↖	RUSH	16:34	17:09	17:04	
34,4	86,8		Carrefour VC6 - VC4	↖		16:34	17:10	17:04	
32,2	89	VC4	Carrefour VC4 - D28	↖		16:37	17:13	17:07	
30,8	90,4	D28	Carrefour D28 - D926	↖		16:39	17:15	17:09	
29,2	92	D926	LEVROUX Route de Buzançais D926 - Avenue du Général Leclerc D956	→		16:42	17:18	17:12	
28,9	92,3	D956	Avenue du Général Leclerc D956 - Place de la République	→		16:42	17:18	17:12	
28,8	92,4		LEVROUX Place de la République (1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée)	→	1 ^{er} PASSAGE	16:42	17:18	17:12	
28,7	92,5		Rue du Petit Faubourg de Champagne - Route de Villegongis	→		16:42	17:18	17:12	
28,3	92,9		Carrefour Route de Villegongis D99 - Avenue des Arènes D956	→		16:43	17:19	17:13	
22,6	98,6	D99	Carrefour D99 - D7	→		16:51	17:28	17:21	
20,1	101,1	D7	FRANCILLON D7 - VC6	→		16:55	17:31	17:25	
15,6	105,6	VC6	Carrefour VC6 - Rue du Jarillet D99A	→		17:01	17:38	17:31	
15,5	105,7		Carrefour VC6 - Route de Buzançais D926	→		17:01	17:38	17:31	
14,8	106,4	D926	LEVROUX Route de Buzançais D926 - Avenue du Général Leclerc D956	→		17:02	17:39	17:32	
14,5	106,7	D956	Avenue du Général Leclerc D956 - Place de la République	→		17:03	17:40	17:33	
14,4	106,8		LEVROUX Place de la République (2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée)	→	2 ^{ème} PASSAGE	17:03	17:40	17:33	
14,3	106,9		Rue du Petit Faubourg de Champagne - Route de Villegongis	→		17:03	17:40	17:33	
13,9	107,3		Carrefour Route de Villegongis D99 - Avenue des Arènes D956	→		17:04	17:40	17:33	
8,2	113	D99	Carrefour D99 - D7	→		17:09	17:44	17:42	
5,7	115,5	D7	FRANCILLON D7 - VC6	→		17:13	17:47	17:45	
1,2	120	VC6	Carrefour VC6 - Rue du Jarillet D99A	→		18:00	17:52	17:52	
1,1	120,1		Carrefour VC6 - Route de Buzançais D926	→		18:00	17:52	17:52	
0,4	120,8	D926	LEVROUX Route de Buzançais D926 - Avenue du Général Leclerc D956	→		18:01	17:53	17:53	
0,1	121,1	D956	Avenue du Général Leclerc D956 - Place de la République	→		18:01	17:54	17:54	
0	121,2		LEVROUX Place de la République	→	ARRIVEE	18:01	17:54	17:54	

LEVROUX > LEVROUX - 121,2 kms

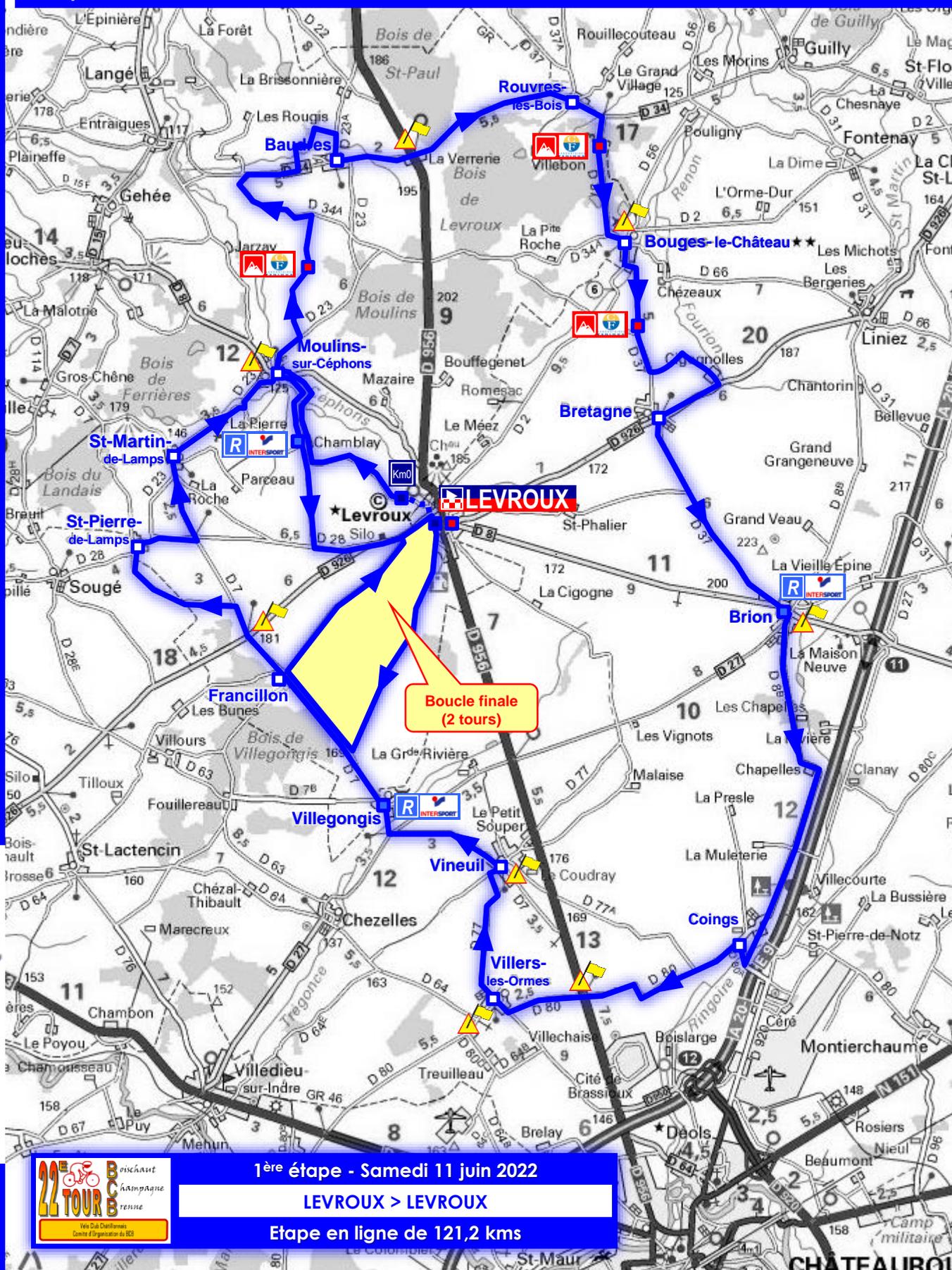
1^{ère} étape



Le parcours

LEVROUX > LEVROUX - 121,2 kms

1^{ère} étape



Boucle finale (2 tours)



1^{ère} étape - Samedi 11 juin 2022
LEVROUX > LEVROUX
Etape en ligne de 121,2 kms



Tour Boischaut Champagne Brenne

Samedi 11 juin et dimanche 12 juin 2022



Hébergement et restauration des équipes

Le Village Vacances Nature de Bellebouche, à proximité de Mézières-en-Brenne, accueille les équipes et leur assure l'hébergement (nuitée du samedi au dimanche) et la restauration (repas du samedi soir, petit-déjeuner du dimanche matin et repas du dimanche midi).



Domaine de 
Bellebouche

Village Vacances Nature
36290 MEZIERES EN BRENNES
Tél. 02 54 38 28 28

www.village-vacances-bellebouche.com
contact@bellebouche.fr



AZAY-LE-FERRON > OBTERRE - 10 kms

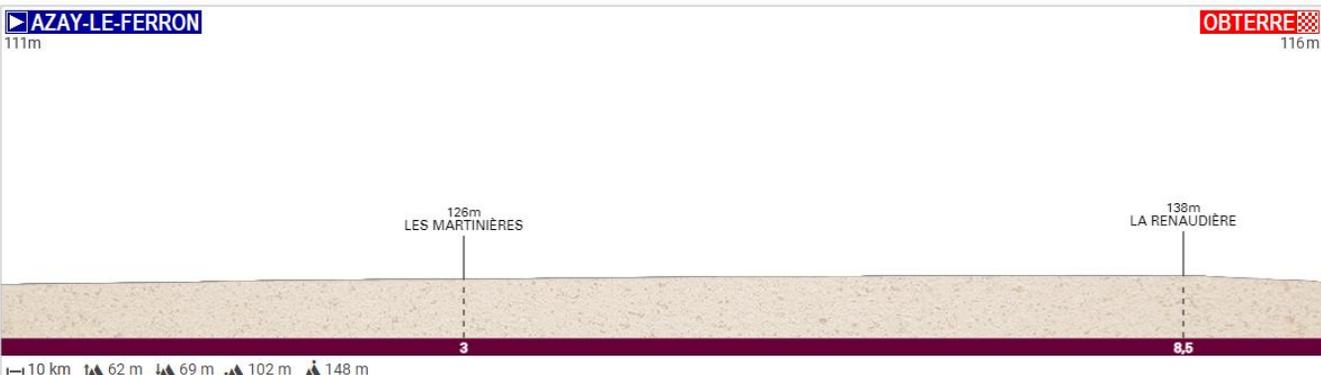
Dimanche 12 juin 2022

Type
Distance
Départ
Arrivée

Contre-la-montre par équipe
10 kms
Azay-le-Ferron ⌚ 09:00 - 10:15
Obterre ⌚ 09:15 - 10:30



Le profil



tourbcb.free.fr



L'HEBERGEMENT

2ème étape

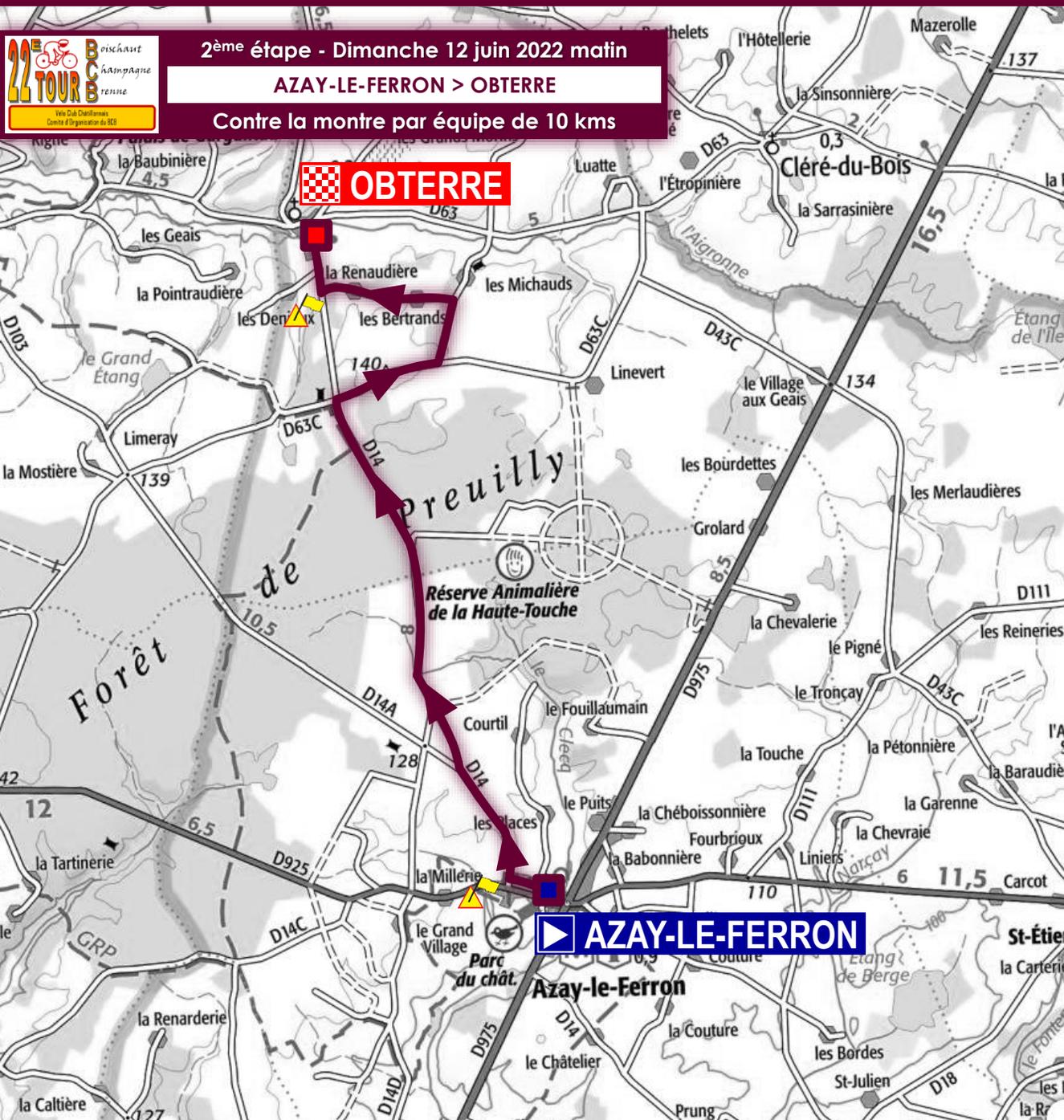
5



L'itinéraire

Kilomètres		Lieu de passage	Horaires	
A faire	Faits		Première équipe	Dernière équipe
10	0	AZAY-LE-FERRON Rue de l'Eglise	DEPART	09:00 / 10:15
9,9	0,1	Place de Verdun - Rue de la Berlandière		09:00 / 10:15
9,6	0,4	Carrefour Rue de la Berlandière - Route d'Obterre D14	→	09:00 / 10:15
5,8	4,2	D14 Réserve Zoologique de la Haute-Touche		09:05 / 10:20
4,1	5,9	Carrefour D14 - D63C	→	09:07 / 10:22
2,9	7,1	D63C Carrefour D63C - VC4	←	09:08 / 10:23
2,2	7,8	VC4 Carrefour VC4 - VC3	←	09:09 / 10:24
0,7	9,3	VC3 Carrefour VC3 - D14	→	09:11 / 10:26
0	10	D14 OBTERRE Rue Jean Delalez D14	ARRIVEE	09:11 / 10:26

Le parcours



AZAY-LE-FERRON > OBTERRE - 10 kms

2ème étape

Tour Boischaut Champagne Brenne

Samedi 11 juin et dimanche 12 juin 2022



Photos du 21^{ème} TOUR BCB 2021

PHOTOS 2019

3^{ème} étape



Lucas Mainguenaud (Pédale Saint-Florent de Niort) vainqueur de la 1^{ère} étape à Levroux



L'Equipe de France Militaire remporte la 2^{ème} étape à Saulnay



Maxence Duc (Guidon Chalettois) remporte la 3^{ème} étape à Châtillon-sur-Indre



Alexis Martin (Equipe de France Militaire) vainqueur du 21^{ème} Tour BCB 2021



Un des motocyclistes de la Gendarmerie Nationale sur la 1^{ère} étape



Départ du contre la montre par équipes (2^{ème} étape à Paulnay)



Caravane publicitaire à l'arrivée de la 1^{ère} étape



Gilbert Duclos-Lassalle, parrain du 21^{ème} Tour BCB 2021

CHATILLON-SUR-INDRE > VALENÇAY - 106,7 kms

Dimanche 12 juin 2022

Type **Etape en ligne**
 Distance **106,7 kms**
 Départ **Châtillon-sur-Indre** ⌚ 14:30
 Arrivée **Valençay** ⌚ 17:00

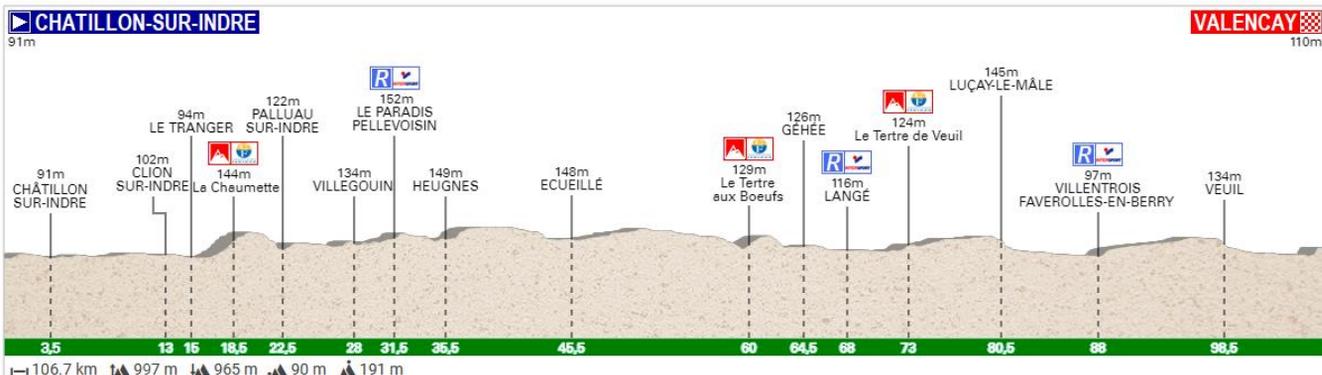
RUSH			
1	Km 31,5	2	Km 67,8
3	Km 88,1		

GRIMPEUR			
1	Km 18,6	2	Km 60,1
3	Km 72,8		



3^{ème} étape du 21^{ème} Tour BCB 2021

Le profil



tourcb.free.fr



7



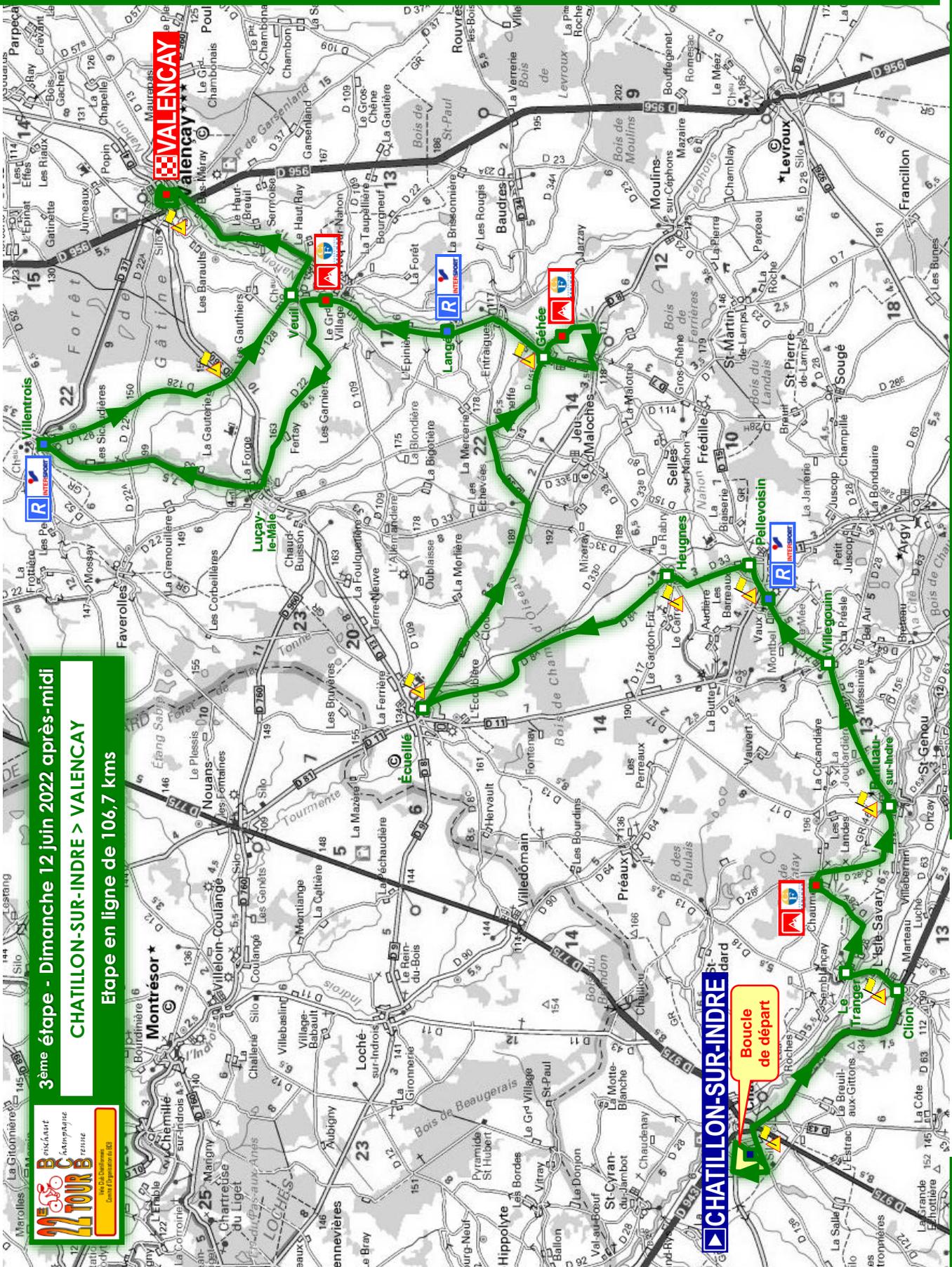
L'itinéraire

Kilomètres		Lieu de passage				Horaires			
A faire	Faits					Caravane	40 km/h	42 km/h	
106,7	0		CHATILLON-SUR-INDRE	Rue Jean Lurçat (INTERMARCHÉ)	▶	DEPART	14:00	14:30	14:30
105,9	0,8	VC7	Carrefour VC7 - D13B		↗		14:01	14:31	14:31
105,5	1,2	D13B	Carrefour D13B - Rue des Perruches VC8		→		14:01	14:31	14:31
104,4	2,3	VC8	Carrefour Rue des Perruches VC8 - Avenue de Verdun D13		→		14:03	14:33	14:33
103,3	3,4	D13	Carrefour Avenue de Verdun - Rue Jean Lurçat		→		14:04	14:35	14:34
103	3,7		CHATILLON-SUR-INDRE (passage sur la ligne de départ)				14:05	14:35	14:35
102,2	4,5	VC7	Carrefour VC7 - Rue de Bellevue D13B		↙		14:06	14:36	14:36
101,1	5,6	D13B	Carrefour Rue de Bellevue D13B - D943		→	↻	14:08	14:38	14:38
93,9	12,8	D943	CLION-SUR-INDRE Rue Nationale D943 - Rue de la Gare D18		←		14:18	14:49	14:48
93,3	13,4	D18	Passage à niveau		⚡		14:19	14:50	14:49
91,9	14,8		LE TRANGER	Route de Préaux D18 - Route de Pallau D28	→		14:21	14:52	14:51
90,2	16,5	D28	Carrefour D28 - D28K		↙		14:23	14:54	14:53
88,1	18,6	D28K	La Chaumette		⬇	GRIMPEUR	14:26	14:57	14:56
87,7	19		Carrefour D28K - D28F		→		14:27	14:58	14:57
85,5	21,2	D28F	Carrefour D28F - D28		↖		14:30	15:01	15:00
84,2	22,5	D28	PALLUAU-SUR-INDRE D28 - Rue de la Croix Berton		↖	↻	14:32	15:03	15:02
83,7	23		Rue de la Croix Berton - Rue Haute - Rue de la Garenne		↖		14:33	15:04	15:03
83,2	23,5		Carrefour Rue de la Garenne - D15		←		14:33	15:05	15:03
78,5	28,2	D15	VILLEGOUIN				14:40	15:12	15:10
75,2	31,5		Le Paradis		R	RUSH	14:45	15:17	15:15
75	31,7		PELLEVOISIN D15 - Avenue de la République		→		14:45	15:17	15:15
74,9	31,8		Carrefour Avenue de la République - Rue de la Promenade		←		14:45	15:17	15:15
74,1	32,6		Carrefour Rue de la Promenade - D33		←	↻	14:46	15:18	15:16
71,1	35,6	D33	HEUGNES Route de Pellevoisin D33 - Place Saint-Martin		→		14:51	15:23	15:21
71	35,7		Carrefour Place Saint-Martin - Route d'Ecueillé D8A		←		14:51	15:23	15:21
61,4	45,3	D8A	ECUEILLE Route d'Heugnes D8A - Avenue de la Gare D8		↘	⚡	15:05	15:38	15:35
60,7	46	D8	Passage à niveau		⚡		15:06	15:39	15:36
54	52,7		Carrefour D8 - D34		←		15:15	15:49	15:45
51,1	55,6	D34	Carrefour D34 - D15F		→		15:19	15:53	15:49
47,8	58,9	D15F	GEHEE Route de Luçay D15F - Place de l'Eglise		↖		15:24	15:58	15:54
47,7	59		Carrefour Place de l'Eglise - Rue du Moulin VC1		↖		15:24	15:58	15:54
46,6	60,1	VC1	Le Tertre aux Bœufs		⬇	GRIMPEUR	15:26	16:00	15:56
45,6	61,1		Carrefour VC1 - D8		→		15:27	16:01	15:57
44	62,7	D8	Carrefour D8 - D15		→		15:30	16:04	16:00
42,4	64,3	D15	GEHEE		↖		15:32	16:06	16:02
40,4	66,3		Entraigues				15:35	16:09	16:05
38,9	67,8		LANGE		R	RUSH	15:37	16:11	16:07
34,6	72,1		VICQ-SUR-NAHON	Route de Luçay D15 - Route de Veuil D15A	←		15:43	16:18	16:13
33,9	72,8	D15A	Le Tertre de Veuil		⬇	GRIMPEUR	15:44	16:19	16:14
33,3	73,4		VEUIL	Rue de la Fontaine D15A - Rue de la Scierie VC8	←		15:45	16:20	16:15
31,6	75,1	VC8	La Pitière VC8 - VC7		←		15:47	16:22	16:17
30,7	76	VC7	Carrefour VC7 - D22		→		15:49	16:24	16:19
26,4	80,3	D22	Carrefour D22 - D960		←		15:55	16:30	16:25
26	80,7	D960	LUCAY-LE-MALE	Rue des Chalons D960 - Rue des Falaises D33	→		15:55	16:31	16:25
18,6	88,1	D33	VILLENTOIS - FAVEROLLES-EN-BERRY		R	RUSH	16:06	16:42	16:36
18,4	88,3		Rue Delalande D33 - Rue Gustine D128		→	↻	16:06	16:42	16:36
14,9	91,8	D128	Carrefour D128 - D22A				16:11	16:47	16:41
11,6	95,1		Passage à niveau		⚡		16:16	16:52	16:46
11,5	95,2		La Gauterie D128 - D960				16:16	16:52	16:46
8,2	98,5		VEUIL	Rue du Château D128 - Rue des Ponts D15A			16:21	16:57	16:51
7	99,7	D15A	Carrefour D15A - D15		←		16:23	16:59	16:53
2,2	104,5	D15	Carrefour D15 - D956		↖	↻	16:30	17:06	17:00
1,7	105	D956	VALENCAY	Carrefour D956 - D960			16:30	17:07	17:00
1,4	105,3		Carrefour Rue Nationale D956 - Rue des Jardins		←		16:31	17:08	17:01
1,2	105,5		Rue des Jardins - Vieux Chemin de la Filature				16:31	17:08	17:01
0,9	105,8		Carrefour Vieux Chemin de la Filature - Rue du Tournebride		→		16:32	17:08	17:02
0,8	105,9		Carrefour Rue du Tournebride - Rue de la République		→	↻	16:32	17:09	17:02
0,4	106,3		Carrefour Rue de la République - Rue Nationale D956		→		16:32	17:09	17:02
0,2	106,5	D956	Carrefour Rue Nationale D956 - Rue Talleyrand		→		16:33	17:09	17:03
0	106,7		VALENCAY	Place de la Halle	⬇	ARRIVEE	16:33	17:10	17:03

CHATILLON-SUR-INDRE > VALENCAY - 106,7 kms

3ème étape

Le parcours



3ème étape - Dimanche 12 juin 2022 après-midi
CHATILLON-SUR-INDRE > VALENCAY
 Etape en ligne de 106,7 kms



CHATILLON-SUR-INDRE
 Boucle de départ

CHATILLON-SUR-INDRE > VALENCAY - 106,7 kms

3ème étape

Le règlement

Article 1 : Organisation

Le 22^{ème} Tour Boischaub Champagne Brenne est organisé par le comité d'organisation du Tour BCB, soutenu techniquement par le Vélo Club Chatillonnais, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute les samedi 11 et dimanche 12 juin 2022 en 3 étapes.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est ouverte sur invitation à des équipes de 5 coureurs de 2^{ème}, 3^{ème} catégorie, Juniors et Pass'Cyclisme Open (les modalités de composition de l'équipe sont décrites dans l'article 3).

Elle est inscrite au calendrier régional FFC du comité Centre-Val de Loire en classe 2.25.

L'épreuve se compose des 3 étapes suivantes :

- samedi 11 juin 2022, LEVROUX > LEVROUX, étape en ligne de 121,2 kms
- dimanche 12 juin 2022 matin, AZAY-LE-FERRON > OBTERRE, contre-la-montre par équipes de 10 kms
- dimanche 12 juin 2022 après-midi, CHATILLON-SUR-INDRE > VALENCAY, étape en ligne de 106,7 kms

Article 3 : Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- clubs
 - comités départementaux ou régionaux
 - entente de clubs (2 clubs maximum et les coureurs engagés n'appartiennent pas à une équipe déjà retenue dans l'épreuve. Cette entente portera le nom du club le plus représenté dans l'équipe).
- Les coureurs de l'équipe constituée doivent porter le même maillot pendant toute la durée de l'épreuve, exception faite pour les maillots de leaders des différents classements de l'épreuve.

Le nombre de coureurs par équipe est de 5, avec une limite maximum de 2 coureurs de 2^{ème} catégorie par équipe, pas de limitation pour les autres catégories.

A noter que l'équipe devra être composée de 3 coureurs minimum pour prendre le départ du contre-la-montre par équipes du dimanche 12 juin 2022 matin.

Article 4 : Permanence

La permanence de départ se tient le samedi 11 juin 2022 à partir de 11h00 à : Salle Lucien Jabeneau - Espace Gambetta
Rue Gambetta - 36110 LEVROUX

- La confirmation des partants, le retrait des 10 dossards et des 5 plaques de cadres (sur présentation des licences des coureurs participants à l'épreuve) par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 11h00 à 12h00 le samedi 11 juin 2022.
- La réunion des directeurs sportifs en présence des membres du collège des arbitres et de l'organisateur est fixée à 13h30 et aura lieu à la salle Lucien Jabeneau.

Article 5 : Ordre de départ pour le contre-la-montre par équipes

Le 1^{er} départ aura lieu à Azay-le-Ferron à 9h00. Départ toutes les 3 minutes. Les départs se feront par ordre inverse du classement général par équipe de la 1^{ère} étape à l'exception de celle du leader du classement individuel qui partira en dernier.

Il est à noter que le comité d'organisation du Tour BCB n'a pas prévu de combinaison de contre-la-montre en remplacement des maillots de leaders des différents classements.

Article 6 : Radio-Tour

Chaque véhicule à l'échelon course doit être équipé de récepteur radio. Ces derniers sont loués à RCSV par le comité d'organisation du Tour BCB, et mis à la disposition des équipes. Le retrait et la restitution des postes radios se font auprès de la voiture RCSV à proximité du podium présent au départ et à l'arrivée de l'épreuve.

Article 7 : Assistance Neutre

Le service d'assistance neutre à l'avant est assuré par la voiture de l'US Le Poinçonnet CM. Une deuxième voiture d'assistance neutre (VC Chatillonnais) est mise à la disposition du Président du Jury qui désignera sa position lors de la réunion des directeurs sportifs.

Article 8 : Incidents de course dans les derniers kilomètres

Les dispositions relatives aux incidents de course dans les trois derniers kilomètres sont applicables à l'épreuve selon les règlements en vigueur de la FFC.

Article 9 : Changements d'itinéraires

Les changements d'itinéraire sont portés sur un état spécial et signés par tous les concurrents lors du contrôle de départ. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire, même en cours d'étape, si des circonstances exceptionnelles, imprévues, indépendantes de leur volonté les y contraignent.

Article 10 : Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- Etapes en ligne : 10% (1^{ère} et 3^{ème} étapes)
- Etape contre la montre : 20% (2^{ème} étape)

Article 11 : Classements

Les classements suivants sont établis à l'issue de chaque étape du Tour Boischaub Champagne Brenne.

11.1 : Classement général Individuel au temps

Maillot Jaune - Perier Automobiles



- Par addition des temps de chacune des étapes.
- En cas d'égalité, les coureurs seront départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

11.2 Classement général par Points

Maillot Blanc - AG2R La Mondiale



- Etabli à chaque arrivée d'étape en ligne.
- La cotation des points est la suivante, respectivement de la 1^{ère} à la 15^{ème} place : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1

Pour l'étape disputée en contre-la-montre par équipe, le classement de l'étape n'est pas pris en compte pour le classement général par points.

- Le classement général par points est déterminé par l'addition de tous les points obtenus à chaque arrivée d'étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

11.3 Classement général du Meilleur Grimpeur

Maillot Blanc à Pois Rouges - Laboratoires Fenioux



- Etabli à l'issue de chaque étape par addition des points obtenus lors des passages aux endroits indiqués et signalé par l'organisateur, soit 5 - 3 - 2 - 1 aux 4 premiers coureurs, les points sont doublés à l'issue du dernier

classement soit : 10 - 6 - 4 - 2 aux 4 premiers coureurs.

- Le classement général du meilleur grimpeur est déterminé par l'addition de tous les points obtenus à chaque étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon le règlement suivant :

- 1^{er} celui qui a le plus de places de 1^{er}.
- Celui qui a le plus de places de 2^{ème}, etc. ...
- En dernier ressort, la meilleure place au classement général départage les ex aequo.

11.4 Classement général du Meilleur Junior

Maillot Rose - Conseil Départemental de l'Indre



- Etabli selon le classement général individuel de chaque étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

11.5 Classement général du Meilleur Espoir

Maillot Rouge - COCOREL



- Etabli selon le classement général individuel de chaque étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

Annexe 1 : les prix

1 ^{ère} Etape	
183 € / 15 prix	
1	33
2	24
3	20
4	17
5	15
6	14
7	12
8	11
9	9
10	8
11	6
12	5
13	3
14	3
15	3

2 ^{ème} Etape	
91 € / 10 prix	
1	17
2	15
3	12
4	9
5	8
6	8
7	6
8	6
9	5
10	5

3 ^{ème} Etape	
183 € / 15 prix	
1	33
2	24
3	20
4	17
5	15
6	14
7	12
8	11
9	9
10	8
11	6
12	5
13	3
14	3
15	3

Classement Général Individuel	
228 € / 20 prix	
1	46
2	34
3	27
4	23
5	18
6	16
7	13
8	11
9	7
10	5
11	4
12	3
13	3
14	3
15	3
16	3
17	3
18	2
19	2
20	2

1066 € de prix répartis suivant les grilles suivantes. Les prix sont donnés en euros (€)

Classement Général du Meilleur Grimpeur	
76 € / 5 prix	
1	27
2	18
3	14
4	11
5	6

Classement Général des Rushs	
76 € / 5 prix	
1	27
2	18
3	14
4	11
5	6

Classement Général du Meilleur Junior	
76 € / 5 prix	
1	27
2	18
3	14
4	11
5	6

Classement Général par Equipes	
153 € / 5 prix	
1	53
2	38
3	26
4	21
5	15

Important : les coureurs qui ne porteront pas leur maillot distinctif lors d'une étape se verront supprimer la rente offerte.

Les prix non retirés par le coureur classé (ou par le directeur sportif de l'équipe dans le cadre du classement de la 2^{ème} étape ou du classement par équipes) à la fin de l'épreuve seront conservés par l'organisateur.

Annexe 2 : les consignes de sécurité



Permis de conduire
Tout conducteur doit justifier d'un permis de conduire valide



Code de la Route
Tous les conducteurs doivent respecter le code de la route



Téléphone portable
L'usage du téléphone est interdit pendant la conduite du véhicule



Ceinture de sécurité
Tous les occupants d'un véhicule doivent attacher leur ceinture de sécurité



Règles de circulation
Les véhicules à l'échelon course doivent circuler à droite de la route



Vitesse
La vitesse doit être réduite selon la situation (traversée de villes, présence de public, ...)



Feux de croisement
Tous les véhicules de la caravane ou de l'échelon course doivent rouler en feux de croisement



Demi tour prohibé
Interdiction de rouler en sens inverse de la course

Véhicules autorisés sur la course

Ne peuvent circuler au sein de la caravane publicitaire ou à l'échelon course uniquement les véhicules possédant un bandeau officiel de l'épreuve.

Dérivation

A l'arrivée de chaque étape, les véhicules des directeurs sportifs doivent emprunter la dérivation mise en place par l'organisation. Les véhicules se positionneront sur une seule file du côté de la chaussée où se trouve la dérivation afin de ne pas gêner le retour de coureurs attendus.

Parkings

Tous les conducteurs (caravane publicitaire, officiels, directeurs sportifs) doivent respecter les parkings qui leur sont destinés. Ceux-ci sont indiqués sur le guide technique ou repérés par des panneaux sur place.

Consignes de dépassement à l'échelon course

Tout dépassement de cyclistes (peloton pour les directeurs sportifs ou coureurs échappés pour les autres) doit être accordé par le régulateur, les arbitres ou la direction de course. Cette autorisation sera refusée dans les cas suivants :

- dans le dernier kilomètre qui précède un rush ou un grimpeur
 - dans les zones de danger annoncées par Radio-Tour
 - dans la zone située entre les kilomètres -25 et -20 de l'arrivée afin de laisser les directeurs sportifs ravitailler leurs coureurs dans les meilleures conditions avant la fin du ravitaillement
 - dans les 10 derniers kilomètres de l'épreuve
- A noter que les véhicules invités doivent quitter l'échelon course avant les 10 derniers kilomètres de l'étape pour rejoindre l'arrivée

En aucun cas, la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée si les consignes ci-dessus ne sont pas respectées par les différents intervenants de l'épreuve.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE DIMANCHE 29 MAI 2022

Coordonnées du club

Club :		Contact :	
Adresse :		Fonction :	
CP :	Ville :	E-mail :	
Site internet :		Téléphone :	

L'encadrement

Fonction	Nom & prénom	Téléphone portable	N° de licence
Directeur sportif			
Mécanicien			

Les coureurs

Nom	Prénom	N° de licence	Catégorie	Année de naissance

Les remplaçants

Nom	Prénom	N° de licence	Catégorie	Année de naissance

La voiture

Marque	Modèle	N° Immatriculation

Les tarifs

Merci de cocher la formule pour laquelle vous optez (un seul choix possible)

<input type="checkbox"/> FORMULE HEBERGEMENT (pour les équipes à plus de 50 kms) <i>Repas du samedi soir + nuit dans un gîte + petit déjeuner + repas du dimanche midi</i> Nombre de personnes X 51 € € Engagement 10 € par étape (5 coureurs et 3 étapes) 150 €	<input type="checkbox"/> FORMULE REPAS Repas du samedi soir Nombre de diners X 14 € € et/ou Repas du dimanche midi + Nombre de déjeuners X 14 € € Engagement 10 € par étape (5 coureurs et 3 étapes) 150 €	<input type="checkbox"/> FORMULE SIMPLE (sans hébergement, ni repas) Engagement 10 € par étape (5 coureurs et 3 étapes) 150 €
TOTAL €	TOTAL €	TOTAL 150 €

Une caution de 153 € devra joindre impérativement votre candidature pour que celle-ci soit pris en compte (elle vous sera restituée à l'issue de l'épreuve selon les conditions définies sur l'article 20 du règlement)

Candidature à adresser à

Monsieur GONTIER Jean-Pierre
 TOUR BCB
 Le Haut Plessis
 36110 BAUDRES

Pour tout renseignement

Jean-Pierre GONTIER
 ☎ 02.54.40.84.64
 📞 06.08.93.09.30
 ✉ jp.gontier1@orange.fr

FICHE DE CANDIDATURE